

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 DECEMBRE 2019**

**Etaient présents** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Catherine MESTIRI

**Pouvoirs ont été donnés** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI par M. Dominique NAGY  
M. Pascal BRISSET par Mme Liliane JODIN  
Mme Catherine MESTIRI par Mme Bénédicte BOISSEAU  
M. José DROUART par M. Jean-Pierre SABATHIER

**Absent** : M. Benoit GRZYWA.

**Secrétaire de séance** : Annick GARZONI

**Public** : 15 personnes

\* \* \* \* \*

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR  
L'INSTALLATION DE LA SOCIETE POISSON TERRASSEMENT**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'historique de la Société POISSON TERRASSEMENT

Par suite, il demande aux conseillers municipaux s'émettre un avis sur cette exploitation en discussion ouverte.

Mme Catherine MESTIRI et M. Jean-Pierre BIELAWSKI prennent la parole pour communiquer aux autres membres du Conseil Municipal que tout a été dit dans l'exposé de Monsieur le Maire.

Monsieur Jean-Pierre BIELAWSKI ajoute qu'à la création de la Société, il n'était pas prévu d'extension. Cette société a très vite connu un essor considérable, amenant alors actuellement à l'exploitation du concassage.

Le préfet demande alors à l'assemblée délibérante un avis FAVORABLE ou DEFAVORABLE sur l'exploitation du broyage, concassage et criblage sur la commune.

La délibération est la suivante :

**AVIS SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DEPOSEE PAR LA SOCIETE POISSON  
TERRASSEMENT POUR L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE TRANSIT ET  
D'INSTALLATIONS DE BROUAGE, CONCASSAGE ET CRIBLAGE DE MATERIAUX INERTES  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LES AGEUX.**

Monsieur Le Maire expose,

Suite à la demande d'enregistrement déposée par la Société POISSON TERRASSEMENT pour l'exploitation d'une station de transit et d'installations de broyage, concassage et criblage de matériaux inertes sur le territoire de la commune de Les Ageux.

Les conseillers municipaux des communes de Pont Sainte Maxence et Les Ageux sont appelés à donner leur avis sur la demande d'enregistrement.

- Sur le site, la Société POISSON TERRASSEMENT exploite pour stocker et revendre des matériaux de démontage, terre, déblais, etc.
- La société connaît depuis son implantation, par son augmentation de son activité transport, un trafic plus important sur la rue Patrick Simiand, route de Flandres.
- Le secteur de la rue Patrick Simiand a vu aussi des nouvelles constructions de maisons, institut médico-professionnel (IMPRO), ouverture accès gare de Pont, côté Les Ageux piétons, création parking voitures d'environ 400 places
- En étude de fonctionnalité, un pôle d'échange multimodal (Oise Mobilité, syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise).
- Son développement entraîne aussi des nuisances d'environnement, sonores et sécurité routière.

Vu l'évolution envisagée de l'activité de concassage et l'augmentation du trafic camions dû à l'activité terrassement de la Société, les nuisances augmenteront et le problème de la sécurité routière sera amplifiée.

Où l'exposé ci-dessus,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante d'émettre un avis sur cette demande d'enregistrement déposée par la Société POISSON TERRASSEMENT pour l'exploitation d'une station de transit et d'installations de broyage, concassage et criblage de matériaux inertes sur le territoire de la commune de Les Ageux.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

d' EMETTRE un avis **DEFAVORALBE** sur la demande d'enregistrement déposée par la Société POISSON TERRASSEMENT pour l'exploitation d'une station de transit et d'installations de broyage, concassage et criblage de matériaux inertes sur le territoire de la commune de Les Ageux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19 h 30.

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 09 DECEMBRE 2019**

**Etaient présents** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, Mme Catherine MESTIRI

**Pouvoir a été donné** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI par M. Dominique NAGY  
M. Pascal BRISSET par M. Jean-Marc PAPADIA  
Mme Catherine MESTIRI par Mme Bénédicte BOISSEAU  
M. José DROUART par M. Jean- Pierre SABATHIER

**Absent** : M. Benoit GRZYWA.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BRISSET

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATION A PRENDRE**

| <u>Libellés</u>  | <u>Vote du Conseil Municipal</u>   |
|--|--|
| - Décision Modificative n° 3 sur budget communal – Année 2019. | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER la décision modificative n° 3 pour clore les comptes de l'année 20019. |

**II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Jean-Pierre BIELAWSKI communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Projet de construction 29 logements sociaux arrivé par la Société NEXITY.
- Suite à la révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisation) concernant le P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et les orientations d'Aménagement, le projet de constructions sur l'ancien site Leclerc va être modifié.

19 h 20 : Arrivée de M. Jean-Marc PAPADIA

- Suite à un arrêt maladie d'un agent à la cantine scolaire, le remplacement a été assuré à tour de rôle par les élus. Constatation : les enfants font les difficiles et ne mangent pas et le personnel qui encadre et font le service sont vraiment méritants car tâche difficile.
- Mme Sylvie SAGON :
  - Dépôt sauvage d'ordures ménagères près du château d'eau.

... / ...

- Monsieur Jean-Pierre BIELAWSKI reprend la parole :
  - L'enquête publique concernant l'entreprise POISSON se terminant le 19 décembre, le Conseil Municipal doit aussi émettre aussi un avis. Il statuera le vendredi 20 décembre.
  - Noël du groupe scolaire : la commune offre aux enfants une séance de cinéma le 20 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19 h 50.

**Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,**

**M. Jean-Pierre BIELAWSKI**

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 NOVEMBRE 2019**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, Mme Catherine MESTIRI, M. Jean-Marc PAPADIA et M. Benoit GRZYWA.

**Pouvoir a été donné** : Mme Catherine MESTIRI par Mme Bénédicte BOISSEAU

**Secrétaire de séance** : M. José DROUART

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

| <u>Libellés</u>   | <u>Vote du Conseil Municipal</u>  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à 35 hebdomadaires.</li> <li>- Suppression de trois postes suite avancement de grade à compter du 17 juillet 2019 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjoint technique à temps complet, à 35 heures hebdomadaires.</li> <li>• Adjoint technique à temps non complet, à 23 heures hebdomadaires.</li> <li>• Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> classe des Ecoles Maternelles à temps non complet, à 28 heures hebdomadaires.</li> </ul> </li> <li>- Recensement de la popula-</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés la ACCEPTER la création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à 35 heures hebdomadaire.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER la suppression des 3 postes suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjoint technique à temps complet, à 35 heures hebdomadaires.</li> <li>• Adjoint technique à temps non complet, à 23 heures hebdomadaires.</li> <li>• Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> classe des Ecoles Maternelles à temps non complet à 28 heures hebdomadaires.</li> </ul> </li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et</li> </ul> |

|   |  |
|---|--|
| <p>tion 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• création d'un coordonnateur.<br/>... /...</li> <li>• création et rémunération de deux agents recenseurs.</li> </ul> <p>- Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : Modalités de concertation.</p> | <p>représentés ACCEPTER, pour les opérations de recensement de la population 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La création d'un coordonnateur.</li> <li>• La création et la rémunération de deux agents recenseurs.</li> </ul> <p>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER les modalités de concertation pour la révision du P.L.U.</p> |
|---|--|

## **II. REVISION P.L.U. : débat sur le P.A.D.D.** **(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)**

Présentation du P.A.D.D. en se projetant jusque l'année 2037 avec un accroissement prévisionnel de la population (1500 à 1600 habitants).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable sur le P.A.D.D.

Réunion publique de présentation du P.A.D.D. : mardi 12 novembre 2019, à 18 h, salle Saint Georges.

## **III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Société POISSON : dossier consultable en mairie, aux heures de permanence, du mardi 19 novembre 2019 au mardi 17 décembre 2019. Un registre sera à la disposition du public pour y formuler toutes les observations.
- Cérémonie patriotique du 11 novembre : rendez-vous au cimetière à 11 h 50.

### **Tour de table :**

- M. Jean-Pierre BIELAWSKI :

- Suite à problème d'eau ferrugineuse survenu dans plusieurs rues du village du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2019, une distribution de bouteilles d'eau (apportées par la SUEZ), a été effectuée par les élus dans les foyers des personnes concernées.  
On remerciera vivement tous les efforts accomplis par la SUEZ pour résoudre au plus vite cet incident mais il en est pas de même pour notre Syndicat des Eaux, qui n'a pas voulu se déplacer pour voir sur le terrain le problème et qui brillait par son silence.
- La gendarmerie de Brenouille recherche des bénévoles sur la commune pour assurer les fonctions de « voisins vigilants ».

- M. Jean-Marc PAPADIA :

- Remarque sur le Syndicat des Eaux de Bazicourt, qui est resté « invisible » face à l'incident de l'eau ferrugineuse de notre commune.

... / ...

- Mme Sylvie SAGON : Compte rendu conseil école

- 120 élèves au groupe scolaire.
- Elections des parents d'élèves. Présidente : Mme MATUSIAK Amandine.
- Règlement intérieur de l'école adopté.
- Bilan Coopérative.
- Projets : piscine pour tous renouvelé, spectacles Mannenquine et 3 chardons, et classe de découverte à l'étude.
- Evaluation CP / CE1 en cours d'analyses.
- Vente de chocolats au profit des enfants.
- L'inspecteur d'académie demande un visiophone pour accès à l'école.
- Cantine scolaire : enfants plus nombreux que l'an dernier et même nombre de personnel communal pour les encadrer. Remarques d'incivilité des enfants envers le personnel communal et rotation pour le passage des toilettes à revoir.

- Mme Catherine MESTIRI : C.C.P.O.H. (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) : affaires sociales

- Petite enfance : 4 enfants de la commune acceptés en crèche.
- Centre de loisirs jeunesse : fréquentation en hausse.
- Certaines structures en périscolaire sont saturées.
- Développement de l'accueil des handicapés.
- Atelier 17 : retour à l'emploi de 37 personnes.

- M. Pascal BRISSET :

- la 2<sup>ème</sup> tranche de la pose vidéo dans le village (3 cameras) sera lancée vers la fin de l'année

- M. José DROUART :

- SITTEUR (Syndicat Intercommunal du Transport et du Traitement des Eaux Usées de la Région de Pont Ste Maxence) : Rapport d'activité établi par la SUEZ
- SMOA (Syndicat des Marais) : compte rendu des relevés de rivières de l'Oise, des ruisseaux, fossés et surfaces humides.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 20 h 45.

**Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,**

**M. Jean-Pierre BIELAWSKI**

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 SEPTEMBRE 2019**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, Mme Catherine MESTIRI et M. Benoit GRZYWA.

**Pouvoirs ont été donnés** : M. Pascal BRISSET par Mme Annick GARZONI  
M. Jean-Pierre BIELAWSKI par M. Jean-Marc PAPADIA

**Absente** : Mme Bénédicte BOISSEAU

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise LESOT

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

| <u>Libellés</u>   | <u>Vote du Conseil Municipal</u>   |
|---|--|
| - Indemnité de conseil et de confection de budget du receveur municipal 2019. | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le versement de l'indemnité de conseil et de confection e budget au receveur municipal pour 2019. |
| - Indemnité de logement des instituteurs pour 2019.                           | - 12 voix POUR et 1 abstention mettre un avis FAVORABLE au taux de progression pour 2019   |
| - Décisions Modificatives sur budget communal – Année 2019.                   | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER les 3 suppressions de poste et création simultanée suite à un avancement de grade de 3 agents.     |
| - Vote de la durée d'amortissement pour le PLU (Plan Local d'Urbanisation)    | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AMORTIR le P.L.U. sur 10 ans.   |

**II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les informations suivantes :



- Mme Anne-Sophie PALFRAY a été nommée inspectrice de l'Education Nationale pour notre circonscription.
- Association « La Boul'Ageoise » : assemblée générale le mardi 29 octobre 2019.  
... / ...
- Le nouveau bail de chasse a été actualisé et signé ce jour avec une réduction des frais de l'Office National des Forêts.
- Le recensement de la population de notre commune se déroulera en début d'année 2020.
- Suite à une réunion d'information concernant la révision du PLU avec une personne du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) mandatée par le département, analyse en cours de notre situation au vu de nos suggestions. Une deuxième rendez-vous sera programmé pour

**Tour de table :**

- **M. Jean-Pierre BIELAWSKI :**

- C.C.P.O.H. (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) : étude en cours sur le projet de regroupement des trois communautés de communes.
- Rendez-vous avec le Préfet le 25 septembre concernant l'exploitation de l'entreprise POISSON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 21 h 20.

**Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,**

**M. Jean-Pierre BIELAWSKI**

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JUIN 2019**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, M. Jean-Marc PAPADIA et M. Benoit GRZYWA.

**Pouvoirs ont été donnés** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI par Mme Françoise LESOT.  
Mme Liliane JODIN par Mme BOISSEAU Bénédicte.

**Absente excusée** : Mme Catherine MESTIRI

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre LEROY

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

| <b><u>Libellés</u></b>  | <b><u>Vote du Conseil Municipal</u></b>   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recomposition de l'organe délibérant de la C.C.P.O.H.</li> <li>- Suppression de 2 postes d'Adjoints technique et création simultanée de 2 postes d'Adjoint technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe et suppression d'un poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2<sup>ème</sup> classe et création simultanée d'un poste d' A.S.E.M. Principal de 1<sup>ère</sup> classe.</li> <li>- Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour la révision allégée du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER la nouvelle répartition de l'organe délibérant de la C.C.P.O.H.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER les 3 suppressions de poste et création simultanée suite à un avancement de grade de 3 agents.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés DEMANDER une subvention au C.D.O. pour la révision du P.L.U.</li> </ul> |

|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention avec la Société B.D.M. pour participation aux frais de révision P.L.U.<br/>... / ...</li> <br/> <li>avec intégration de 2 parcelles.</li> <br/> <li>- Création d'un contrat à durée déterminée selon article 3-3 5°/ à temps non complet à 8 h hebdomadaire suivant le rythme scolaire.</li> <br/> <li>- Augmentation du prix du repas de la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre.</li> <br/> <li>- Annule et remplace la délibération « Renouvellement bail de chasse et pêche » suite à un complément d'information concernant la répartition du montant du loyer.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés SIGNER la convention avec la Société B.D.M.<br/>... / ...</li> <br/> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés CREER ce poste pour accomplir les tâches ménagères des classes.</li> <br/> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AUGMENTER de 0.10 centimes le prix du repas scolaire, soit 4.40 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.</li> <br/> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ANNULER et REMPLACER la délibération du « Renouvellement du bail de chasse ».</li> </ul> |
|---|--|

## II. CHARTRE POUR NATURA 2000

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la charte pour Natura 2000 et demande un avis sur l'adhésion ou pas au P.N.R. (Plan Naturel Régional Oise).

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée est DEFAVORABLE à cette adhésion.

## III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### Tour de table :

- M. José DROUART : Syndicat des Marais (S.M.O.A.)  
Visite des lieux avec le nouveau syndicat afin d'établir un état des lieux pour l'environnement.
  
- Mme Liliane JODIN : Compte rendu de la réunion SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la C.C.P.O.H.  
Bilan et analyse de la population et son évolution, puis de l'habitat et du logement.
  
- Mme Sylvie SAGON : Compte rendu de réunion d'école.

- Prévion pour la rentrée : 112 élèves.
- L'école demande à la mairie un devis pour équiper une classe de tablettes.

... / ...

- Mme Annick GARZONI : Inauguration d'une crèche à Paul Doumer.

- M. Jean-Pierre BIELAWSKI :

- Travaux de remise en état de la RD 1017 du « champs de Mars » de Pont Sainte Maxence au rond-point du Centre Leclerc par le conseil Département de l'Oise.
- En raison de la canicule, les employés du service technique auront des horaires décalés, à savoir : 5 h – 12 h 30.
- Il serait bon de rappeler par le biais du bulletin municipal que les feux de jardin sont interdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 22 h 27.

**Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,**

**M. Jean-Pierre BIELAWSKI**

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 03 MAI 2019**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Liliane JODIN, Mme Catherine MESTIRI et M. Benoit GRZYWA

**Pouvoirs ont été donnés** : Mme Catherine MESTIRI par Mme Bénédicte BOISSEAU  
M. Pascal BRISSET par M. Jean-Marc PAPADIA  
M. Jean-Pierre BIELAWSKI par Mme Françoise LESOT

**Absents excusés** : Ms. José DROUART et Jean-Pierre SABATHIER

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie SAGON

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

| <b><u>Libellés</u></b>  | <b><u>Vote du Conseil Municipal</u></b>   |
|---|---|
| - Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise pour reprises de concession de terrain dans le cimetière communal. | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés PRESENTER le dossier « reprise de concession de terrain dans le cimetière communal » au Conseil Départemental de l'Oise. |
| - Annule et remplace la délibération de la révision allégée du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)                                | - pour ANNULER et REMPLACER la délibération de la « Révision du P.L.U. »  |
| - Annule et remplace la délibération « Renouvellement bail de chasse et pêche».   | - pour ANNULER et REMPLACER la délibération de la révision du « Renouvellement bail de chasse ».  |

**II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Monsieur le Maire** communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Une 2<sup>ème</sup> modification du projet de l'occupation de l'ancien site Leclerc est en cours.
- Elections européennes du 26 mai 2019 : distribution du tableau des permanences de la tenue du bureau de vote.
- Le projet de construction « hôtellerie » avance.

... / ...

**Tour de table :**

- **M. Jean-Pierre BIELAWSKI** : Compte rendu de la C.C.P.O.H.
  - L'aménagement du quartier entier des « terriers » à Pont Sainte Maxence est à l'étude.
  - Réunion communautaire le 14 mai concernant la répartition des conseillers communautaires qui siégeront à la C.C.P.O.H. en 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 20 h 35.

**Le Maire,**

**M. Dominique NAGY**



**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 AVRIL 2019**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, M. Jean-Pierre LEROY, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, M. Jean-Marc PAPADIA et Mme Bénédicte BOISSEAU

**Pouvoirs ont été donnés** : Mme Bénédicte BOISSEAU par Mme Catherine MESTIRI  
Mme Annick GARZONI par M. Benoit GRZYWA

**Secrétaire de séance** : Mme Annick GARZONI

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

| <u>Libellés</u>   | <u>Vote du Conseil Municipal</u>  |
|---|---|
| - Renouvellement bail de chasse.  | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés pour RECONDUIRE le bail de chasse.                                       |
| - Montant des indemnités de fonction des élus (augmentation du point d'indice).   | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés REVALORISER le montant des indemnités de fonction des élus.              |
| - Budget primitif Communal M14 - année 2019.  | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ADOPTER le Budget Primitif Communal 2019.                                |
| - Fixation du taux de promotion pour les avancements de grade d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles). | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés FIXER le taux de promotion pour les avancements de grade d'ATSEM à 100 % |

**II. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Monsieur le Maire** communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Remerciements à la population et aux élus de la famille de Mme Gabrielle DROUART qui nous a quittés dernièrement.
- 26 avril 2019 : Pièce de théâtre donnée en public par le groupe scolaire. Venez nombreux les encourager.

... / ...



- La révision allégée du P.L.U. (Plan Local Urbain) est lancée. Une information à ce sujet va être distribuée par le biais du bulletin municipal. Révision pour un projet d'hôtellerie de luxe, la régularisation d'un bâtiment construit dans une zone non constructible, le changement du pourcentage d'occupation de la surface habitable d'un terrain. La révision intégrera le nouveau P.P.R.I. (Plan Prévention des Risques d'Inondation).
- Société POISSON : Compte rendu de la réunion avec le Préfet, la DREAL, la D.D.T., le directeur de la Société POISSON et la C.C.P.O.H.
  - La DREAL et la DDT ne statuent pas concernant l'autorisation d'exploiter.
  - Le préfet demande à la commune et la C.C.P.O.H. de proposer un autre terrain pour exploiter. Réponse de M. Le Maire et du Président de la C.C.P.O.H. : aucun terrain disponible sur nos territoires.
  - Prise en considération des plaintes de riverains, des associations l' »ADREPPE » et « L'Ire Oise ».

Conclusion : le préfet demande une réunion publique des riverains de quartiers. Elle sera organisée dans la commune et pilotée par la C.C.P.O.H.

  - Suite à cette réunion publique le préfet lancera dans les 15 jours suivants, une consultation publique.
- Projet ancien site LECLERC
  - Un projet de constructions de logements et services a été déposé. Après analyse, les élus demandent à revoir cette ébauche qui n'est pas conforme à la règlementation du P.L.U. ( Plan Local d'Urbanisme ).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 22 h 5.

**Le Maire,**

**M. Dominique NAGY**

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MARS 2019**

**Etaient présents** : M. Dominique NAGY, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. Pascal BRISSET, Mme Annick GARZONI, Mme Sylvie SAGON, Mme Françoise LESOT, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre SABATHIER, Mme Catherine MESTIRI, M. Jean-Marc PAPADIA et Mme Bénédicte BOISSEAU

**Pouvoirs ont été donnés** : M. Pascal BRISSET par M. Jean-Pierre LEROY  
M. Jean-Pierre BIELAWSKI par M. Benoit GRZYWA

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BRISSET

\* \* \* \* \*

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

| <u>Libellés</u>  | <u>Vote du Conseil Municipal</u>  |
|--|---|
| - Suppression d'un poste d'Adjoint technique à temps complet à 35 h hebdomadaires.       | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés la SUPPRESSION du poste d'Adjoint technique à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019          |
| - Révision de l'aménagement de la forêt communale  | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés REVISER le contrat d'aménagement de la forêt communale.  |
| - Coupe et vente de bois par l'Office National des Forêts (O.N.F.) en 2019.              | - 13 voix POUR et 1 abstention ACCEPTER la coupe de bois en 2019.   |
| - Correction de la participation financière aux classes de découverte année 2017 / 2018. | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER la correction à savoir de participer pour le séjour de 3 jours au lieu d'une journée. |
| - Participation financière de la commune à une sortie scolaire pour l'année 2018 / 2019. | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ACCEPTER de participer à une sortie scolaire pour l'année 2018 / 2019.                         |
| - <u>Comptes assainissement</u> :<br>* Vote du compte administratif 2018.                | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte administratif assainissement 2018. M. le Maire n'a pas pris part au vote.  |
| ... / ...  | ... / ...   |

|   |   |
|---|---|
| * vote du compte de gestion du percepteur 2018.                             | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte de gestion assainissement du percepteur 2018.  |
| * affectation des résultats 2018 pour 2019.                                 | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats d'assainissement de 2018 sur 2019.  |
| * vote du budget primitif 2019.   | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le budget primitif assainissement 2019.  |
| - <u>Comptes Commune</u> :  |   |
| * Vote du compte administratif 2018.  | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte administratif Commune 2018. M. le Maire n'a pas pris part au vote.                     |
| * vote du compte de gestion du percepteur 2018.                             | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le compte de gestion Commune du percepteur 2018.   |
| * affectation des résultats 2018 pour 2019.                                 | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats Commune de 2018 sur 2019.   |
| - Vote du taux des 3 taxes. (habitation, foncier bâti et foncier non bâti). | - POUR à l'unanimité des membres présents et représentés MAINTENIR les taux de l'an dernier : habitation : 12.22, foncier bâti : 21.04 et foncier non bâti : 59.55. |

## II. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte les subventions suivantes aux associations pour inscription au budget 2019.

| <u>NOMS Associations</u>                              | <u>Montants votés</u> |
|---|-----------------------|
| ABC des Marmots                                       | 250.00                |
| ADPC 60 Pont Ste Maxence                              | 150.00                |
| ADREPPE   | 100.00                |
| Amicale des Associations Patriotiques de Pont Ste Max | 200.00                |
| ASDAPA  | 80.00                 |
| Foyer Rural   | 5 000.00              |
| L'ire Oise  | 100.00                |
| La Boul'Ageoise                                       | 400.00                |
| Pologne France Europe                                 | 150.00                |
| Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire | 100.00                |
| <b>TOTAL (article 6574)</b>                           | <b>6 530.00</b>       |

### **III. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Révision allégée du P.L.U. (Plan Local Urbain) : l'enquête publique va être lancée prochainement.
- Un compromis de vente a été signé pour le projet d'implantation d'hôtellerie.
- L'ancien site Leclerc a été démonté. Lors de la démolition le réseau assainissement a été coupé entre la rue du Chemin vert et Leclerc ce qui a provoqué des fuites. Problème technique en cours de résolution.
- Le projet du devenir de l'ancien site Leclerc est en cours d'étude. Le souhait de la municipalité est de faire des logements (maisons et appartements), services et crèche. D'autres précisions vous seront communiquées dès que le projet aura pris forme.
- Société POISSON :
  - En 2015, la déclaration d'exploitation n'a pas abouti.
  - En 2017, une autre demande a été déposée. Le dossier n'est pas encore traité au niveau préfecture et donc l'arrêté d'exploitation n'a pas été délivré. D'autre part la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) n'est pas d'accord pour le délivrer.
  - La réunion du 19 mars dernier avec le préfet, la DREAL, et la Société Poisson a été annulée et reportée au 04 avril 2019.
- Elections Européennes : 26 mai 2019.
- Vote du Budget communal le 08 avril 2019

#### **Tour de table :**

- M. José DROUART :

- SITTEUR (Syndicat Intercommunal du Transport et du Traitement des Eaux Usées de la Région de Pont Ste Maxence) : La réunion du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) a été faite le 6 mars dernier : analyser la cause et le pourquoi la consommation de la commune a augmenté d'un seul coup de 22 %.
- Le S.M.O.A. (Syndicat Mixte Oise Aronde) qui gère à présent les marais de Sacy :
  - projet d'acheter la maison dans le marais.
  - demande d'inclure le fossé de Popincourt à la Frette.

- Mme Liliane JODIN :

- C.C.P.O.H. (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) : réunion du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : la révision est en cours.  
L'assemblée réitère de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'extractions par la Société LAFARGE, toujours désireuse de s'implanter chez nous.

- Mme Bénédicte BOISSEAU : Compte rendu de la commission scolaire :

- Actuellement 114 enfants. Prévision pour la prochaine rentrée : 120 enfants. Donc il n'y aura pas de fermeture de classe.
- Le projet théâtre suit son cours. Spectacle prévu le 26 avril.
- Une sortie scolaire d'une journée est à l'étude.

... / ...

- Le concours kangourou maths aura bien lieu.
  - Pour la piscine, il n'y aura plus de bilan en fin de chaque cycle. Seule une évaluation du niveau sera effectuée en CM2.
  - Le bilan des évaluations de lecture fait apparaître une inquiétude : 3 élèves de CP en difficulté et 4 en CE1.
- Mme Catherine MESTIRI : compte rendu C.C.P.O.H. « Enfance / Jeunesse / social » :
- Bilan chiffré de l'année par services : crèche, jeunesse centre de loisirs, périscolaire, atelier 17, portage de repas à domicile aux aînés, etc.
- Mme Annick GARZONI : Bibliothèque de l'Oise
- Elle demande un avis à l'assemblée sur un projet mené par la bibliothèque de l'Oise qui souhaiterait mettre toutes les bibliothèques du département en réseau. L'avis du Conseil Municipal n'est pas contre mais il demande plus de détails sur la mise en place, le fonctionnement, les couts, etc.
- M. Jean-Pierre BIELAWSKI : Compte rendu de la C.C.P.O.H.
- Commission « ordures ménagères » : le taux de la taxe va baisser. Il passe à 8.5 % au lieu de 11.50 %.
- M. Pascal BRISSET : Compte rendu de la C.C.P.O.H.
- Commission « C.I.L. » (Commission Intercommunal de Logements)
- Cette commission explique les modes d'attributions aux logements. Beaucoup de critères sont analysés et pris en compte ce qui explique la complexité des attributions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 23 h 20.

**Le Maire,**

**M. Dominique NAGY**